



SOIRÉE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION

MESURES DE MODÉRATION SUR LA 24^E AVENUE

28 novembre 2023

ORDRE DU JOUR

1. Objectif
2. Enjeux et problématiques
3. Mesures implantées à l'été 2023
4. Résultats d'analyse
5. À vous la parole
6. Conclusion



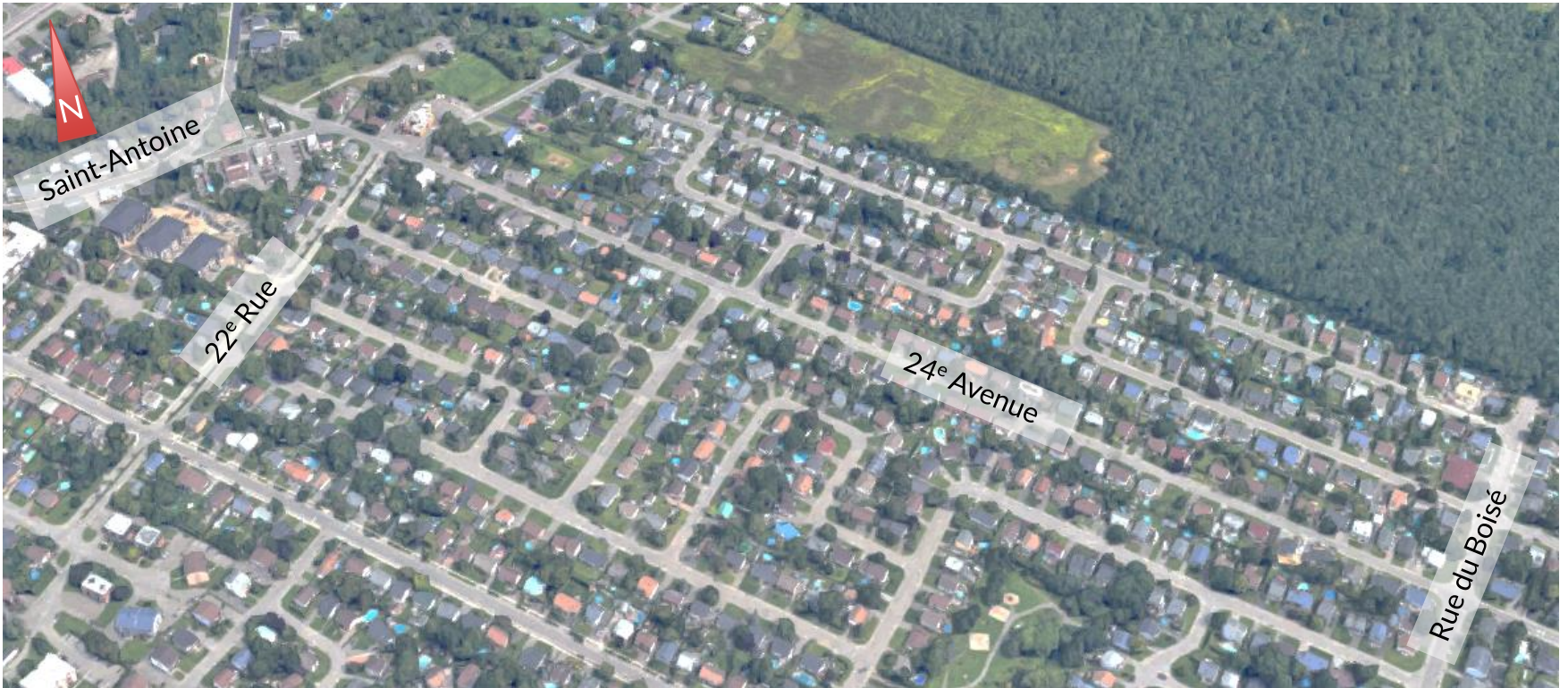
OBJECTIF

L'objectif de cette rencontre citoyenne est :

- De vous informer;
- D'écouter vos propositions d'aménagements et vos pistes de solutions.



CROQUIS DE LOCALISATION

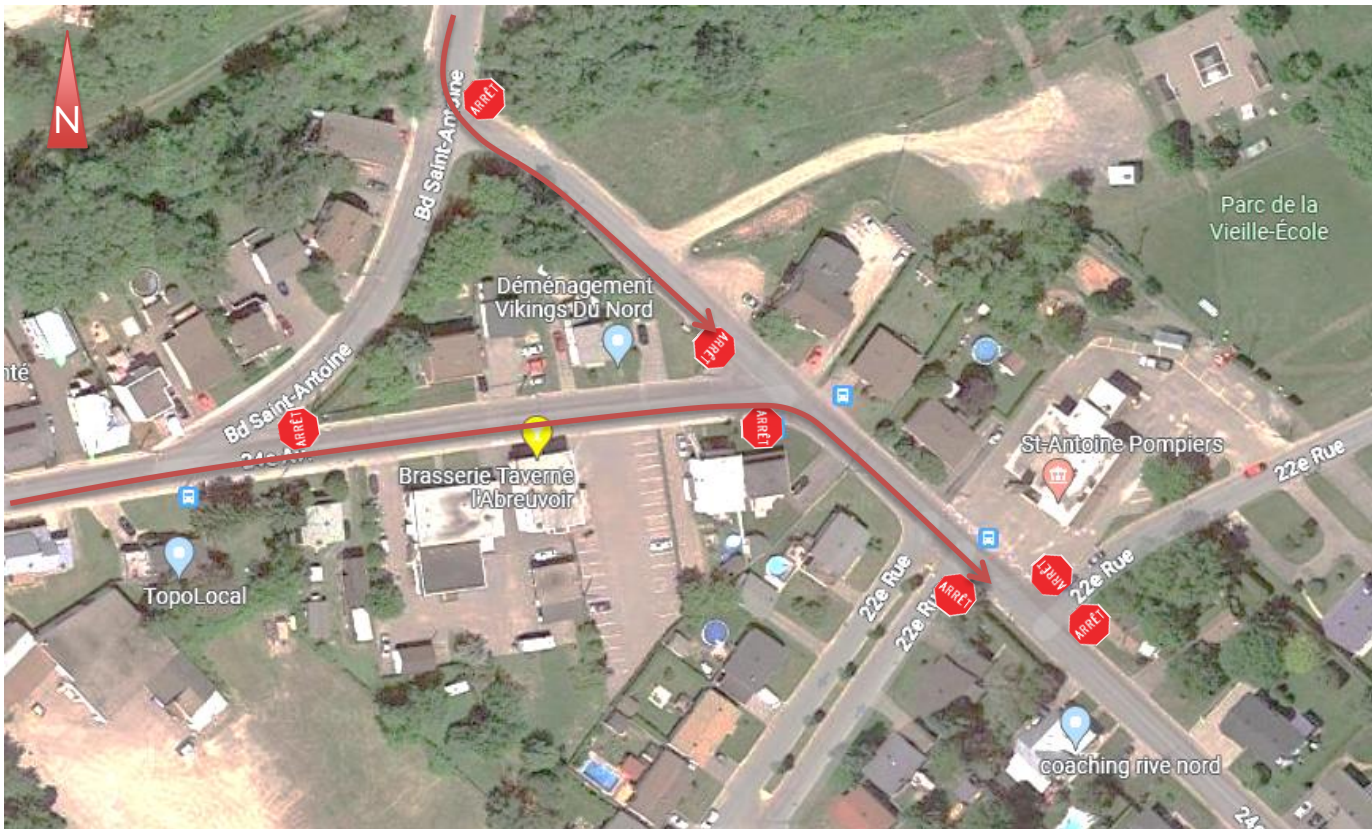


ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES

1. Vitesse

Vitesse calculée au 85^e centile (V85) en fonction de la vitesse affichée :
2021 (+12,3 km/h) et 2022 (+ 14 km/h)

2. Transit



ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES

3. Compréhension des arrêts 24^e Avenue et 22^e Rue



ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES

4. Enjeux de visibilité aux arrêts



5. Manœuvre de virage à grande vitesse



MESURES IMPLANTÉES À L'ÉTÉ 2023

Enjeux et problématiques

Mesures implantées


1. Vitesse	Ajout de 2 séries de balises et délinéateurs supplémentaires aux 3 existantes.
2. Transit	Ajouts d'avancées (marquage et délinéateurs) contraignantes pour l'entrée au secteur.
3. Compréhension des arrêts	Relocalisation de l'arrêt en direction sud sur la 24 ^e Avenue (de la 24 ^e Avenue vers la 22 ^e Rue).
4. Visibilité aux arrêts	Ajouts d'avancées (marquage et délinéateurs) pour modifier l'angle d'arrivée aux intersections.
5. Manœuvre de virage à grande vitesse	Ajouts d'avancées (marquage et délinéateurs) pour obliger une manœuvre de virage effectuée le plus possible à 90 degrés.



MESURES IMPLANTÉES À L'ÉTÉ 2023



Légende :

-  Intervention du type balise flexible centrale + série de délinéateurs flexibles décalée



Les délinéateurs flexibles installés en diagonale permettent d'étendre la mesure sur une distance d'environ 20 m. Contrairement aux mesures initiales qui sont installées sur une même ligne perpendiculaire à la rue.



MESURES IMPLANTÉES À L'ÉTÉ 2023



RÉSULTATS D'ANALYSE

Période	Vitesse au 85^e centile (V85)	Débit journalier moyen annuel (DJMA)
Mai 2017	56,5 km/h	2 060
Juillet 2021	52,3 km/h	2 130
Juin 2022	54,0 km/h	2 150
Octobre 2023	49,1 km/h	2 300



CONCLUSION

Le statu quo étant inacceptable, la Ville a décidé à l'année 2023 d'agir et d'implanter des mesures de modérations temporaires qui découlent directement des problématiques observées.

- **Suivant vos observations sur le terrain, jugez-vous qu'une amélioration dans le comportement des automobilistes a été observée ?**
- **Auriez-vous des idées de mesures à mettre en place pour aider davantage la situation?**



À VOUS LA PAROLE

- Suggestions, idées, etc.

